

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement

Circulaire du 18 août 2026

Quinzième édition de la Semaine de l'industrie du 16 au 22 novembre 2026

NOR : ECOZ2619138C

Le 18 août 2026

Le ministre du travail et des solidarités,

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et
numérique,**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Le ministre de l'éducation nationale,

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

**La ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de
l'éducation nationale,**

**Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté
industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie,**

à

Mesdames et messieurs les recteurs de région académique,

Référence	ECOZ2619138C
Date de signature	18 août 2026
Emetteur	Le ministre du travail et des solidarités Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,

	énergétique et numérique La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire Le ministre de l'éducation nationale Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace La ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie
Objet	Quinzième édition de la Semaine de l'industrie du 16 au 22 novembre 2026
Commande	Participer au comité de pilotage mis en place par le préfet de région, pour faciliter la participation des élèves des établissements visés.
Action(s) à réaliser	- participer au comité de pilotage régional afin de mobiliser les acteurs concernés - informer les chefs d'établissement et enseignants sur cette semaine dédiée à la découverte des métiers de l'industrie - organiser des événements sur la thématique de la mixité des métiers - participer au bilan de la mobilisation régionale
Echéance	Du 16/11/2026 au 22/11/2026
Contact utile	contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr
Nombre de page	4 pages

La réindustrialisation de la France est indispensable à notre souveraineté, à notre compétitivité, à la transition écologique et au dynamisme de nos territoires. Les investissements réalisés depuis plusieurs années, confortés par les annonces du dernier Sommet Choose France, témoignent de cette dynamique : plus de 130 000 emplois industriels ont été créés depuis 2017 et plus de 450 sites industriels ont ouvert depuis 2022.

Pour inscrire cet élan dans la durée, notre principal défi est celui des compétences. Les entreprises industrielles prévoient près de 212 000 recrutements en 2026, alors que près d'un projet sur deux demeure difficile à pourvoir. Relever ce défi est une condition pour renforcer les filières stratégiques de notre pays, notamment le nucléaire, la défense, l'aéronautique et le spatial.

C'est tout le sens de la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie, présentée le 20 avril 2026 par les ministres chargés du travail et de l'industrie. Déployée sur trois ans avec France Travail et le Réseau pour l'emploi, elle fixe un objectif sur trois ans de 600 000 recrutements durables dès 2026 et s'articule autour de trois priorités : attirer et orienter vers les

métiers de l'industrie, former aux compétences attendues par les entreprises et recruter durablement les talents dont les filières industrielles ont besoin.

Cette ambition suppose d'agir sur l'ensemble des leviers de l'attractivité des métiers industriels à l'insertion. Aux actions de découverte des métiers, aux immersions en entreprise et aux événements de sensibilisation s'ajoute la transformation de l'offre de formation. Cette dynamique soutenue notamment par France 2030 s'illustre par le renforcement des filières industrielles en lycées professionnels, qui concentrent 48,5 % des projets d'ouverture de formations pour la rentrée 2025. Elle suppose également d'agir très en amont, dès les choix d'orientation. Il nous appartient de faire découvrir aux jeunes une industrie profondément transformée : innovante, numérique, engagée dans la transition écologique, porteuse d'emplois qualifiés et offrant des perspectives d'évolution sur l'ensemble du territoire. Elle suppose enfin de poursuivre nos efforts en faveur de la mixité et de lever les stéréotypes qui éloignent encore trop souvent les jeunes filles des métiers scientifiques, techniques et industriels.

Depuis quinze ans, la semaine de l'industrie est le rendez-vous national de cette mobilisation. En ouvrant les portes des entreprises, en valorisant les formations et en favorisant les rencontres entre les jeunes, les enseignants et les professionnels, elle contribue à rapprocher le monde éducatif et le monde économique. Le succès de la précédente édition, qui représente plus de 8 100 événements labellisés et 5,1 millions de participants déclarés sur l'ensemble du territoire, illustre la force de cette mobilisation collective.

La quinzième édition de la semaine de l'industrie se tiendra du 16 au 22 novembre 2026.

Elle est organisée conjointement par les ministères chargés du travail et des solidarités, de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la santé, ainsi que de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Nous vous invitons à vous mobiliser pleinement pour assurer le succès de cette nouvelle édition. Il vous appartient de favoriser l'organisation d'événements dans les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, de développer les partenariats avec les entreprises industrielles de votre territoire et de faciliter la participation des élèves à ces manifestations. Les campus des métiers et des qualifications, les chargés de mission école-entreprise et l'ensemble des acteurs de l'orientation ont vocation à être pleinement associés à cette dynamique.

Une attention particulière devra être portée à la promotion de la mixité dans les métiers industriels, à la découverte des métiers scientifiques et techniques ainsi qu'à la valorisation des innovations qui transforment aujourd'hui l'industrie française. Le lancement du Grand Défi Forindustrie à l'occasion de cette semaine constitue un levier particulièrement structurant pour sensibiliser 200 000 collégiens et les lycéens aux métiers industriels de leur territoire.

La réussite de cette opération repose sur une mobilisation coordonnée des services de l'Etat, des collectivités, des entreprises, des établissements de formation et de leurs partenaires. À cette fin, les préfets de région ont été invités à mettre en place un comité de pilotage associant notamment

des représentants du recteur afin d'assurer la coordination des initiatives conduites dans chaque territoire.

Nous vous remercions de bien vouloir veiller à la bonne information des chefs d'établissement, des équipes éducatives et des acteurs de l'orientation, et de faciliter, dans toute la mesure de vos possibilités, la participation des élèves aux événements organisés dans le cadre de cette semaine.

Toutes les informations relatives à la semaine de l'industrie sont disponibles sur le site www.semaine-industrie.gouv.fr . C'est sur ce site que chacun peut déclarer les initiatives à labeliser.

Les actualités de l'événement sont également relayées sur les réseaux sociaux de la direction générale des Entreprises. Au niveau national, le groupe de travail chargé de piloter l'événement se réunit régulièrement afin de préparer l'édition 2026.

Pour toute information ou suggestion, vous pouvez contacter les services de la direction générale des Entreprises à l'adresse suivante : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr

Le ministre du travail et des solidarités

Jean-Pierre FARANDOU

Le ministre de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle, énergétique
et numérique

Roland LESCURE

La ministre de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Annie GENEVARD

Le ministre de l'éducation nationale

Édouard GEFFRAY

Le ministre de l'enseignement supérieur, de
la recherche et de l'espace

Philippe BAPTISTE

La ministre déléguée auprès du ministre du
travail et des solidarités et du ministre de
l'éducation nationale

Sabrina ROUBACHE

Le ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle, énergétique et
numérique, chargé de l'industrie

Sébastien MARTIN